



AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE SECTION

Février
2026

Info-Flash Présidence

AIDE FINANCIÈRE AUX SECTIONS POUR LA TPP ET L'AGA

À la suite de la rencontre de la Table des présidentes et présidents de section qui a eu lieu par visioconférence le 20 janvier dernier, les administrateurs de l'ACREQ ont pris part à une réunion extraordinaire du Conseil d'administration qui a permis d'apporter certains ajustements aux propositions d'aide financière aux sections qui avaient été présentées lors de la TPP.

Voici les modifications (en gras) qui ont été apportées :

Frais d'hébergement pour les présidences de section ou leur représentant :

- Frais d'hébergement (petit déjeuner inclus) du mardi 9 juin 2026, **nonobstant le lieu de résidence** (réservation de la chambre à faire par chacun); les frais d'hébergement du lundi 8 juin 2026 pourront également être remboursés pour celles et ceux dont la distance ne permet pas la présence à compter de 13 h 30 pour la réunion de la TPP du mardi.

Aide financière aux sections pour favoriser la participation à l'AGA du 10 juin 2026

- L'aide additionnelle aux sections pour les membres réguliers présents :
 - Sur demande, par la présidence de section, sur le formulaire préparé à cette fin.
 - Au moins 1 membre régulier et non représentant de la présidence est présent à l'AGA.
 - **Sections à 100 km et plus (aller) du lieu de la tenue de l'AGA**, un montant forfaitaire de 100 \$ pour l'hébergement de chaque membre régulier présent sera versé à la section.

La documentation complète figure en annexe de cet INFO-Flash Présidence.

MIEUX VIVRE MA RETRAITE

Afin de promouvoir notre Association auprès des futurs retraités et tel que demandé lors de la TPP du 20 janvier 2026, le feuillet *Mieux vivre ma retraite*, personnalisé pour chaque présidence de section de l'ACREQ, a été acheminé aux présidences de section de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS). Comme plusieurs ont pu le constater, les envois par courriel ont reçu un accueil positif dans les centres de services scolaires (CSS) et les commissions scolaires anglophones (CS).

Voici le plan de distribution de notre feuillet aux CSS et aux CS en fonction de la répartition géographique de nos sections à travers le Québec.

ACREQ : Sections	AQCS : Centres de services scolaires et commissions scolaires anglophones	ACREQ : Sections	AQCS : Centres de services scolaires et commissions scolaires anglophones
Abitibi	CSS Harricana	Hautes-Rivières	CSS des Hautes-Rivières
	CSS du Lac-Abitibi	Îles-de-la-Madeleine	CSS des Îles
	CSS de l'Or-et-des-Bois	KRTB	CSS du Fleuve-et-des-Lacs
	CSS de Rouyn-Noranda		CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Affluents	CSS des Affluents	Lac Saint-Jean	CSS du Lac-Saint-Jean
Appalaches	CSS des Appalaches	Lac-Témiscamingue	CSS du Lac-Témiscamingue
Baie-des-Chaleurs	CSS René-Lévesque	Lanaudière	CSS des Samares
	CS Eastern Shores	Laurentides	CSS des Laurentides
Baie-James	CSS de la Baie-James	Laval	CSS de Laval
Beauce-Etchemin	CSS de la Beauce-Etchemin		CS Sir-Wilfrid-Laurier
Capitale-Nationale	CSS de la Capitale	Lester-B.-Pearson	CS Lester-B.-Pearson
	CS Central Québec	Louis-Hémon	CSS du Pays-des-Bleuets
	CSS des Découvreurs	Marguerite-Bourgeoys	CSS Marguerite-Bourgeoys
	CSS des Premières-Seigneuries	Mauricie	CSS de l'Énergie
Centre-du-Québec	CSS des Bois-Francs	Mille-Îles	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
	CSS des Chênes	Montréal	CSS de Montréal
	CSS de la Rivéraine	Navigateurs	CSS des Navigateurs
Charlevoix	CSS de Charlevoix	Outaouais	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Chemin-du-Roy	CSS du Chemin-du-Roy		CSS des Draveurs
Chic-Chocs	CSS des Chic-Chocs		CSS des Portages-de-l'Outaouais
Côte-du-Sud	CSS de la Côte-du-Sud		CS Western Québec
De La Jonquière	CSS De La Jonquière		CSS au Coeur-des-Vallées
Deux-Rives	CSS des Trois-Lacs	Phares-et-Monts	CSS des Monts-et-Marées
	CSS de la Vallée-des-Tisserands		CSS des Phares
	CSS des Grandes-Seigneuries	Pierre-Neveu	CSS des Hautes-Laurentides
	CS New Frontiers	Pointe-de-l'Île	CSS de la Pointe-de-l'Île
English-Montréal	CS English-Montréal	Portneuf	CSS de Portneuf
Estrie	CS Eastern Townships	Rives-du-Saguenay	CSS des Rives-du-Saguenay
	CSS des Hauts-Cantons	Rive-Sud	CSS Marie-Victorin
	CSS de la Région-de-Sherbrooke		CSS des Patriotes
	CSS des Sommets		CS Riverside
Estuaire	CSS de l'Estuaire	Rivière-du-Nord	CSS de la Rivière-du-Nord
Golfe	CSS du Littoral	Sorel-Tracy	CSS Sorel-Tracy
	CSS du Fer	Val-des-Cerfs	CSS du Val-des-Cerfs
	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	Yamaska	CSS de Saint-Hyacinthe

Pour connaître le nom des présidences de section de l'AQCS ainsi que leurs coordonnées, visitez le site Internet de l'AQCS en suivant le lien ci-après.

Trouver votre section : <https://www.agcs.ca/commissions-professionnelles-et-sections/sections/>

COLLOQUE 2026 de l'ACREQ

Tel que précisé lors de la TPP de janvier, le Colloque 2026 de l'ACREQ aura lieu à l'Hôtel Le Dauphin de Drummondville en juin prochain. Hâtez-vous d'inscrire ces dates à votre agenda :

- 9 juin 2026
13 h 30 : Table des présidentes et des présidents de section
18 h : Souper des présidences de section et du CA
- 10 juin 2026
9 h 30 : AGA - 24^e Assemblée générale des membres
12 h : Dîner-conférence
14 h 30 : Clôture du Colloque 2026

Tous les détails concernant l'inscription, la réservation de chambres et les coûts seront diffusés dans le prochain ACREQ-INFO.

RAPPEL ■ ALLOCATION ■ FORMATION 2025-2026 ■ CRITÈRES BONIFIÉS

L'allocation dédiée à vos projets de formation est toujours disponible au budget 2025-2026 de l'ACREQ. Nous vous rappelons que les critères d'allocation ont été bonifiés cet automne. L'attribution des allocations pour les projets de formation des sections repose dorénavant sur les critères suivants :

- Honoraires du conférencier;
- Frais associés pour le conférencier (ex. : cadeaux, frais de déplacement et de repas, etc.);
- Frais engagés pour la location d'une salle et de l'équipement audio-visuel.

Pour présenter votre demande, il suffit de suivre le lien <https://acreq2019.org/formulaires/>, télécharger le formulaire de demande de subvention et, une fois complété, l'acheminer par courriel à Lise Lefebvre, trésorière et responsable du dossier formation. L'allocation sera confirmée après son approbation par le Conseil d'administration.

RAPPORT D'ÉLECTION – CONSEIL DE SECTION

Il sera bientôt temps de penser aux assemblées de section et aux élections qui en découlent. N'oubliez pas de faire suivre votre Rapport d'élection à notre adjointe administrative afin que nous puissions faire la mise à jour de nos dossiers et surtout préparer toutes les informations pertinentes au recrutement pour la rentrée 2026-2027. Maintenant que nous avons créé un lien avec les présidences de section de l'AQCS, il sera important de maintenir à jour les informations que nous leur transmettrons !

Vous trouverez le formulaire Rapport d'élection sur le site Internet de l'ACREQ en cliquant ici : <https://acreq2019.org/formulaires/>

EN TERMINANT ■

Au nom des membres du Conseil d'administration, nous vous souhaitons de belles rencontres avec vos membres et nous vous invitons à nous faire part de vos activités afin que nous puissions publier vos projets qui animent la vie de section.

France David ■ présidente

**Économisez grâce à des tarifs d'assurance
auto, habitation et entreprise exclusifs**



https://www.lapersonnelle.com/?grp=cadresdeleducation&utm_id=bf-4-0955-33535&campagne=bf-4-095-33535

**Table des présidentes et des présidents de section
Mardi, 9 juin 2026, à compter de 13 h 30
Drummondville**

Le Conseil d'administration propose une aide financière additionnelle aux présidences de section ou leur substitut afin de favoriser la présence du plus grand nombre à la Table des présidentes et des présidents, au Colloque et à l'Assemblée générale, et ce, selon les paramètres suivants.

Frais couverts par votre Association, conditionnels à votre présence à l'Assemblée générale du 10 juin 2026 :

- Frais d'hébergement (petit déjeuner inclus) du mardi 9 juin 2026, nonobstant le lieu de résidence (réservation de la chambre à faire par chacun); les frais d'hébergement du lundi 8 juin 2026 pourront également être remboursés pour celles et ceux dont la distance ne permet pas la présence à compter de 13 h 30 pour la réunion de la TPP du mardi;
- Frais de repas seront remboursés selon la politique en vigueur, à l'exception des petits déjeuners qui sont inclus dans le coût de l'hébergement, du souper du 9 juin 2026 pour lequel un montant de 75\$ est alloué et du dîner du 10 juin 2026 qui est offert gratuitement par l'ACREQ;
- Frais de déplacement seront remboursés par un montant forfaitaire établi selon les critères du tableau des distances fourni en annexe à la présente.

Tout ce que vous aurez à faire, c'est de demander les remboursements selon les règles applicables à cette aide sur le formulaire *Rapport de dépenses TPP – Colloque - AGA 2026* préparé à cette fin. Aucun remboursement ne sera effectué pour les conjoint.es.

Tel que précisé, à défaut de pouvoir participer personnellement aux rencontres, un représentant de votre section « délégué » par vous pourra agir et participer à votre place. Ces frais seront couverts selon les règles ci-dessus. Le cas échéant, une confirmation du nom du délégué doit être transmise à l'adresse courriel suivante : acreq@aqcs.ca

Nous comptons sur votre présence à la TPP du mardi 9 juin 2026 ainsi qu'à l'AGA 2026 et au dîner-conférence qui suivra.

AIDE FINANCIÈRE AUX SECTIONS

AGA 2026

Afin de favoriser une plus grande participation des membres réguliers à l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration a modifié les critères d'admissibilité de l'aide financière aux sections selon le principe suivant :

Bonifier l'aide financière aux sections en fonction des membres réguliers présents à l'AGA et non plus en fonction du nombre de membres réguliers de la section. Cette allocation est une bonification du budget de la section et il revient à la présidence de section de l'octroyer à ses membres selon les critères établis par la section.

L'aide additionnelle aux sections pour les membres réguliers présents sera disponible selon les paramètres suivants :

- Sur demande, par la présidence de section, sur le formulaire préparé à cette fin.
- Au moins 1 membre régulier et non représentant de la présidence est présent à l'AGA.
- Sections à 100 km et plus (aller) du lieu de la tenue de l'AGA, un montant forfaitaire de 100 \$ pour l'hébergement de chaque membre régulier présent sera versé à la section.
- Pour chaque tranche de 4 membres présents, un montant forfaitaire pour déplacement, établi selon les critères du tableau en annexe, sera versé à la section. Le covoiturage est fortement recommandé.
- Aucun frais de repas ne sera remboursé, car le déjeuner est inclus dans l'hébergement et le dîner est déjà offert aux membres par l'ACREQ.

Lise Lefebvre
Trésorière

26 janvier 2026

Note : Dans ce texte, le terme « membre régulier » englobe le membre associé dont la conjointe ou le conjoint était membre régulier et qui est décédé.

Demande d'aide financière aux sections Participation à l'Assemblée générale annuelle

**10 juin 2026
Drummondville**

(À compléter par la présidence de section éligible à l'aide financière)

Nom de la section		Kilométrage à parcourir (aller) <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 25px; margin: 5px auto;"></div>	
Nom et prénom du/de la président(e) de la section			
Numéro civique		Rue, appartement	
		Ville	
Code postal		Téléphone	
		Courriel	
Nom et prénom des membres présents à l'AGA		Type Rég/Ass	Hébergement (cocher)

Date de la demande : _____

Veillez retourner ce formulaire dûment complété à

**ACREQ a/s de Mme Marie-Josée Lépinay
1553, rue Joseph-Laurin
Lévis (Québec) G6W 7W3**

OU

**Adresse électronique
acreq@aqcs.ca**

Montant autorisé		45570	
Hébergement :	\$		
Frais de déplacement :	\$	TOTAL :	\$

Détermination du forfaitaire des déplacements

Tableau des distances 2026

Distance vers Drummondville à partir de			
Ville	KM	Total KM Aller-retour	Remboursement forfaitaire
Alma	377	754	163,00 \$
Amos	687	1374	297,00 \$
Baie-Comeau	569	1 138	246,00 \$
Blue Sea	424	848	183,00 \$
Chibougamau	629	1 258	272,00 \$
Cowansville	100	200	43,00 \$
Dolbeau-Mistassini	433	866	187,00 \$
Gaspé	815	1 630	352,00 \$
Gatineau	324	648	140,00 \$
Granby	75	150	32,00 \$
Joliette	196	392	85,00 \$
Lac-Témiscamingue	770	1 540	333,00 \$
Laval	120	240	52,00 \$
Lévis	145	290	63,00 \$
Longueuil	92	184	40,00 \$
Magog	105	210	45,00 \$
Montmagny	204	408	88,00 \$
Montréal	113	226	49,00 \$
Oka	166	332	72,00 \$
Papineauville	262	524	113,00 \$
Prévost	160	320	69,00 \$
Québec	153	306	66,00 \$
Rimouski	437	874	189,00 \$
Rivière-du-Loup	330	660	143,00 \$
Rouyn-Noranda	725	1 450	313,00 \$
Saint-Georges	228	456	98,00 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	102	204	44,00 \$
Saguenay	359	718	155,00 \$
Saint-Hyacinthe	48	96	21,00\$
Sept-Îles	795	1 590	343,00 \$
Shawinigan	101	202	44,00 \$
Sherbrooke	82	164	35,00 \$
Sorel-Tracy	60	120	26,00 \$
Terrebonne	111	222	48,00 \$
Thetford Mines	130	260	56,00 \$
Trois-Rivières	70	140	30,00 \$
Val-des-Monts	345	690	149,00 \$

Légende : 100 km = 12 litres à 1,80 \$ / litre